

## MESSAGE

### Séance du Conseil général du 9 septembre 2020

#### 10. Réponses aux questions du Conseil général



*Séance du 22.05.2019 :*

*Isabelle Seydoux demande des nouvelles du site internet de la commune*

- Le renouveau du site internet de la commune est en cours de réalisation. Ce travail a été confié à l'entreprise Media Synergie, de Vuadens. Sa mise en ligne devrait être effective dans le courant de ce mois de septembre.

*Séance du 22.05.2019 :*

*Proposition du Groupe PDC : Politique économique*

- La politique économique vuadenoise a été intégrée au dicastère de la syndiculture. Plusieurs dicastères concernés seront sollicités et intégrés afin de profiter au maximum des connaissances et des relations de chacun.

*Séance du 27.11.2019 :*

*David Moret demande s'il existe une voie de recours quant à la décision de l'État de réduire le nombre de place de stationnements du P+R au Bois du Pâquier.*

- Le PDCant édicte les règles pour la réalisation des P+R. Le PDCant privilégie les parcs-relais dans les gares ferroviaires plutôt qu'aux terminus des lignes de bus locales. Des parkings d'échanges peuvent être réalisés à l'extrémité des agglomérations pour autant qu'ils ne concurrencent pas les parkings relais aux gares. Apparemment c'est le cas avec le terminus du Bois du Pâquier !

*Séance du 27.11.2019 :*

*Marc Progin demande de réfléchir à la suppression du chemin inutile le long de la route cantonale et en créant ce passage piéton, on améliorera la sécurité de ce secteur.*

- Aujourd'hui les utilisateurs de MOBUL se rendant chez Starrag (Bumotec) longent effectivement la route cantonale côté Dupasquier! Avec l'extension de la ligne 2 et la réalisation de l'arrêt des Kâ, les utilisateurs descendront à l'arrêt prévu à cet effet. De ce fait, le chemin sera utilisé et la réalisation d'un passage à piétons comme demandé n'est pas nécessaire. Quant à son emplacement, il peut être discuté.

*Séance du 27.11.2019 :*

*Bernard Sudan s'inquiète de la priorité des bus à la sortie de la croisée Route cantonale / Route du Briez aux heures de pointe une fois que l'arrêt de bus sera réalisé près de la déchetterie*

- Les chauffeurs des TPF et les automobilistes devront s'adapter à cette nouvelle situation.
- Une étude de trafic a été réalisée dans le cadre de la préparation de ce dossier. Cette étude est une exigence du SMO. La conclusion de l'étude révèle que le carrefour est satisfaisant et aucun aménagement complémentaire n'est nécessaire pour réguler le trafic.

*Séance du 27.11.2019 :*

*Fabrice Brodard concernant les antennes 5G*

- Patrick Telfser a déjà répondu à la séance du 22.05.2019.
- Les deux dossiers déposés à la commune demandant l'autorisation d'implanter des antennes 5G sont toujours en attente à la Préfecture de la Gruyère.

*Séance du 27.11.2019 :*

*Anne-Catherine Barras suivie de Christian Levrat concernant la mise à disposition publique des documents ou séances d'information*

- Les documents sont à disposition sur le site de la commune et des dossiers papier sont à disposition du public. On devra organiser des séances d'information pour le public, seulement pour les sujets importants (réaménagement de la traversée du village, Pré de la Cure, etc...)
- Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il n'est pas possible de mettre en place cette organisation.

*Sandy Maillard ajoute le souhait d'organiser une séance d'information par semestre, environ un mois avant le CG*

- Les séances d'information sont prévues en fonction des sujets à présenter.
- Nous pouvons prédéfinir des dates en début de législature, au même titre que les séances du CG. S'il n'y a rien à présenter, nous pouvons toujours annuler la date en question.

*Séance du 27.11.2019 :*

*François Morand demande qu'un beamer soit mis en place pour le public*

- Les citoyennes et les citoyens peuvent consulter les sujets de la séance sur le site de la commune, et des dossiers papier sont à disposition pour les personnes qui assistent aux séances du Conseil général
- Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il n'est pas possible de mettre en place cette organisation.

*Séance du 27.11.2019 :*

*Sandy Maillard dans les divers : intervention concernant «Vuadens demain» et les propositions de la commission*

*Mettre en place les programmes FriTime et MidnightSport :*

- Alexandra Clerc a répondu lors de la séance. Mais le Corona a tout bloqué.

Quelques explications :

- Présentation faite par M. Jonathan Buchs (coordinateur Fritime) et Mme Marion Chavanne (coordinatrice pour Fritime commune du Gibloux)
- FriTime vise à promouvoir les activités sportives, artistiques et culturelles en faveur de tous les enfants et les jeunes du canton de Fribourg. L'association encourage et soutient les communes du canton à développer des activités variées, gratuites et accessibles à toutes et tous, en collaboration avec le réseau associatif des régions
- Si la Commune s'engage dans ce projet, elle doit le faire pour une période d'au minimum 4 ans durant laquelle une subvention cantonale sera allouée à la Commune, à raison de Frs 2'000.– par année. Pas de cotisation pour les membres du projet Fritime.

Que faut-il faire :

- Proposer 12 activités (sportives, culturelles, autres...) sur une année civile. Les activités doivent durer au minimum 2 heures.
- Le projet Fritime s'adresse aux enfants scolarisés jusqu'à 20 ans. Le projet Fritime Piccolo s'adresse lui aux enfants jusqu'à 6 ans.

#### Mise en place :

- Créer un comité de pilotage (voir avec membres du CG, commission Vuadens Demain ?)
- Nommer un ou une responsable du projet Fritime (serait rétribué pour les heures effectuées, par le biais des subventions)
- Organiser le projet
- Etablir un budget (la plupart des activités sur la commune du Gibloux sont gratuites)
- Chercher des partenaires du projet ainsi que des organisateurs d'activités ainsi que des bénévoles
- Le site Internet de Fritime propose de nombreux documents pour la mise en place de ce projet, y compris un logiciel pour faciliter les inscriptions.

#### *Séance du 27.11.2019 :*

*point 2 - Sandy Maillard: zones 30 km dans les quartiers résidentiels, la commission aimerait consulter l'étude et l'interprétation*

- Les comptages seront mis sur la plate-forme.

*point 3 - intégrer la route de l'Adrey dans les réflexions futures en vue d'un trottoir*

- Avant de se pencher sur la réfection de la route de l'Adrey, la continuation de la remise en état de la route des Colombettes, depuis la rue de l'Eglise jusqu'à la route cantonale (Hôtel de Ville) est prioritaire.

*point 4 - sortie Coop*

- Les mesures VALTRALOC ralentiront le trafic, donneront la priorité aux piétons avec un trottoir surélevé par rapport à la route et un élargissement du trottoir permettra une approche plus en avant pour une meilleure visibilité, à gauche. Une rencontre avec le propriétaire est prévue, mais aucune date n'a été trouvée pour le moment.

24.08.2020